



SWISS ROWING NEWSLETTER #17

(17 avril 2021)

Chères Présidentes, Chers Présidents de clubs,

Les assouplissements décidés par le Conseil fédéral et qui entreront en vigueur le lundi 19 avril 2021 auront un impact positif sur le sport de l'aviron, à savoir l'entraînement en groupe de 15 personnes maximum sera à nouveau possible pour les rameuses et rameurs de tous âges mais le port du masque restera malheureusement obligatoire dans les bateaux d'équipe. En outre, les entraînements en salle, en respectant la distanciation sociale, sont à nouveau autorisés si l'espace individuel nécessaire est disponible. Les activités de club en intérieur avec un maximum de 50 personnes seront également autorisées en respectant certaines règles.

Cela signifie dans l'ensemble:

- Entraînements en groupes de 15 personnes max. autorisés en salle et à l'extérieur
- Port du masque : obligatoire pour les bateaux d'équipe
- Entraînements en salle : autorisés avec distanciation sociale (25m² par pers.)
- Régates nationales : autorisées avec plan de protection mais sans spectateurs
- Activités de clubs et événements sportifs : 50 personnes max. en salle (ou utilisation max. de 1/3 de la surface des locaux) et 100 personnes max. à l'extérieur en respectant la distanciation sociale

IMPORTANT : Aucune restriction en matière d'entraînement et de compétition pour les athlètes de moins de 21 ans et les cadres de SWISS ROWING.

SWISS ROWING NEWSLETTER #17

1. **Mesures de stabilisation 2021**
2. **Entraînements et sorties « loisir » dans les clubs**
3. **Entraînements et sorties pour les cadres de SWISS ROWING**
4. **Régates nationales et internationales**
5. **Prochains événements**

Même si ces assouplissements sont réjouissants, veuillez, s.v.p., continuer à respecter toutes les mesures de protection et d'hygiène, en particulier le port du masque ainsi que la distanciation sociale. Merci à tous pour vos efforts continus.

Prenez soin de vous!

Pour le comité

Sabine Horvath
Vice-Présidente, Communication

Pour le bureau de Sarnen

Christian Stofer
Directeur

No.	Sujet	Voir aussi:
1	Mesures de stabilisation 2021	
	<p>En 2021, la Confédération a de nouveau décidé de soutenir les fédérations sportives avec des mesures de stabilisation d'un montant total de CHF 150 millions afin d'atténuer les effets des restrictions liées au COVID-19. Les fédérations sont une nouvelle fois tenues d'élaborer un concept pour 2021 d'ici le 31 mai.</p> <p>Les créances seront enregistrées et réglées en deux tranches (Tranche I du 1^{er} janvier au 30 avril et Tranche II du 1^{er} mai au 31 décembre). Il est à noter qu'aucune association, aucun club ni aucun organisateur d'événement n'a automatiquement droit à un soutien au titre des mesures de stabilisation. Toutes les demandes seront examinées individuellement.</p> <p>SWISS ROWING informera les organisateurs de compétitions et les clubs lorsque les détails auront été réglés avec Swiss Olympic et que les documents seront prêts. Les clubs ne pourront vraisemblablement pas soumettre leurs demandes avant le 1^{er} mai mais celles-ci porteront sur l'ensemble de l'année 2021.</p>	<p>www.swissolympic.ch</p>
2	Entraînements et sorties « loisir » dans les clubs	
	<p>Pour les rameuses et rameurs de moins de 21 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraînements autorisés sans restriction - Entraînements et compétitions en bateau d'équipe sans masque - Compétitions sans spectateurs autorisées - Respect des plans de protection (espace individuel, limitation du nombre de personnes, ventilation, etc.) <p>Pour les rameuses et rameurs de 21 ans et plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités sportives sur terre autorisées en groupe de 15 personnes max. en salle ou en extérieur tout en respectant l'espace individuel (25m²) ou en portant un masque - Ramer sans masque est uniquement possible en skiff. Le port du masque reste obligatoire pour tous les bateaux d'équipe - Les organisateurs de régates peuvent à nouveau prévoir des courses de skiffs dans toutes les catégories. Il n'est donc plus nécessaire d'avoir un statut de « cadre national » pour y participer. Les courses de skiffs pour les U23, Elite et Masters sont désormais possibles - SWISS ROWING recommande le port du masque sur terre, au ponton et en salle si aucune activité sportive n'est pratiquée 	<p>Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de Covid-19</p> <p>www.swissrowing.ch</p> <p>www.baq.admin.ch</p> <p>Voir aussi le « Q&A » de Swiss Olympic</p>

	- Les réglementations cantonales doivent être respectées en tout temps	
3	Entraînements et sorties pour les cadres de SWISS ROWING	
	<p>Les dispositions particulières s'appliquant aux cadres de SWISS ROWING restent en vigueur.</p> <p>SWISS ROWING désigne nommément ses cadres. Ceux-ci doivent être titulaires d'une «Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze, ou Elite» ainsi que d'une «Swiss Olympic Talent Card Nationale ou Régionale». Tous les athlètes bénéficiant de ces dispositions sont listés sur le site de Swiss Olympic (27.2.2021).</p>	<p>www.swissolympic.ch</p> <p>www.swissrowing.ch</p> <p>Liste des cadres SWISS ROWING</p>
4	Régates nationales et internationales	
	<p>Suite aux assouplissements décidés par le Conseil fédéral, l'organisation de régates au niveau national et international est à nouveau autorisée.</p> <p>Malheureusement, faute d'informations préalables, les régates de Lauerz (24 et 25 avril) et de Sarnen (5 et 6 juin) ont dû être annulées.</p> <p>Régate nationale, Schmerikon (8 et 9 mai 2021) Le comité d'organisation travaille d'arrache-pied pour organiser la régata. SWISS ROWING vous donnera de plus amples informations dès que possible.</p> <p>Régate nationale, Cham (22 et 23 mai 2021) Le comité d'organisation a reçu les autorisations nécessaires pour organiser la régata. Elle se tiendra dès lors dans une zone bien délimitée du « Hirsgarten ». Des informations complémentaires suivront au plus vite.</p> <p>Les régates nationales sont possibles mais <u>sans</u> spectateurs. Un plan de protection doit être élaboré et les règlements cantonaux doivent être respectés en tout temps.</p> <p>Les événements internationaux en extérieur sont autorisés avec un maximum de 100 spectateurs. Ces derniers doivent être assis, masqués et respecter une distance min. de 1,5m.</p> <p>Le 22 février 2021, World Rowing a officiellement confirmé la tenue de la dernière régate de qualification olympique (du 15 au 17 mai 2021) et de la World Cup II (du 21 au 23 mai 2021) sur le Rotsee.</p>	<p>www.swissrowing.ch</p> <p>www.baspo.ch</p> <p>LUCERNE REGATTA</p>

5	Prochains événements	
	Malgré ces assouplissements, SWISS ROWING tiendra la Conférence des Présidents du 24 avril 2021 de manière virtuelle par l'intermédiaire d'une vidéoconférence. Les présidents de club recevront une invitation avec l'ordre du jour très prochainement.	www.swissrowing.ch

Traduction: Neville Tanzer, Président SWISS ROWING

Sarnen, le 17 avril 2021